

JPJ CONSEIL

GESTION FINANCIERE
AUDIT
EXPERTISE-COMPTABLE

FC BLAGNAC

Complexe Andromède
31700 BLAGNAC

Exercice clos le : 30 juin 2024

SIRET : 42311363800021

CABINET JPJ AUDIT & CONSEIL
SIEGE SOCIAL : 14 BIS CHEMIN DU CALQUET - 31100 TOULOUSE
Tél : 07 52 62 19 57 Mail : jjpviado@jjpconseil.fr

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION OCCITANIE
S.A.R.L AU CAPITAL DE 1 000€ - SIRET 82389323500023 - APE 6920Z - RCS Toulouse 823 893 235
N° TVA Intracommunautaire : FR 19823893235

SOMMAIRE

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de Résultat	7
DETAILS DES COMPTES	9
Bilan Actif détaillé	10
Bilan Passif détaillé	11
Compte de Résultat détaillé	12
ANNEXE COMPTABLE	16

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

FC BLAGNAC

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29/11/2023, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	720 069,24 €
Résultat net comptable	18 157,21 €
Total du bilan	254 385,97 €

Fait à TOULOUSE,
Le 12/09/2024.

Jean-Philippe JOVIADO,
Expert-comptable.

BILAN ACTIF

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024			01/07/2022 au 30/06/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				103,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	1 988,00	1 152,99	835,01	
Autres	75 372,64	75 372,64		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	800,00		800,00	
TOTAL (I)	78 160,64	76 525,63	1 635,01	103,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 650,00		6 650,00	17 497,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	127 884,00		127 884,00	82 371,99
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	118 216,96		118 216,96	35 487,81
Charges constatées d'avance				117,81
TOTAL (II)	252 750,96		252 750,96	135 474,61
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	330 911,60	76 525,63	254 385,97	135 577,61

BILAN PASSIF

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PASSIF	Du 01/07/2023 au 30/06/2024	Du 01/07/2022 au 30/06/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	11 420,40	39 244,56
Excédent ou déficit de l'exercice	18 157,21	-27 824,16
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>29 577,61</i>	<i>11 420,40</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	29 577,61	11 420,40
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		72 157,84
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		72 157,84
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 356,00	11 830,03
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 749,36	11 094,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	148 703,00	29 075,00
TOTAL (IV)	224 808,36	51 999,37
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	254 385,97	135 577,61

COMPTE DE RÉSULTAT

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 262,44	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	245 109,72	280 878,50
<i>Dont parrainages</i>	157 896,36	178 694,34
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	351 571,00	449 811,40
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	48 450,00	12 300,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	72 670,64	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5,44	1,31
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	720 069,24	742 991,21
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	102 106,79	86 891,73
Variation de stock	10 847,00	-15 602,00
Autres achats et charges externes	448 971,09	430 152,08
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	934,10	3 750,32
Salaires et traitements	47 196,78	157 140,16
Charges sociales	93 981,37	35 838,46
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	456,99	840,00
Dotations aux provisions		72 157,84
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 976,94	15,30
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	707 471,06	771 183,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 598,18	-28 192,68
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	368,17	638,52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	368,17	638,52
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	368,17	638,52

COMPTE DE RÉSULTAT

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	12 966,35	-27 554,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 647,01	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 647,01	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	456,15	270,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	456,15	270,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 190,86	-270,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	726 084,42	743 629,73
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	707 927,21	771 453,89
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 157,21	-27 824,16

DETAILS DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024			01/07/2022 au 30/06/2023
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				103,00
20500000 logiciels				1 680,00
28050000 amt.conces.brev.lic.marq				-1 577,00
Immobilisations corporelles				
Installations techn., matériel et outil. ind.	1 988,00	1 152,99	835,01	
21540000 materiel sportif				2 268,39
21540900 materiel jeunes				2 418,00
21541000 materiel divers	1 988,00		1 988,00	6 616,80
28154000 amort.materiel				-2 268,39
28154100 amort.materiel divers		1 152,99	-1 152,99	-6 616,80
28154900 amort.materiel jeunes				-2 418,00
Autres	75 372,64	75 372,64		
21811000 agenc.publicitaires				24 392,42
21820000 materiel transport	75 372,64		75 372,64	75 372,64
21830000 materiel de bureau				4 288,66
21840000 mobilier				3 336,44
28181000 amort.agencements				-24 392,42
28182000 amt.mat. de transport		75 372,64	-75 372,64	-75 372,64
28183000 amort mat bureau				-4 288,66
28184000 amort mobilier				-3 336,44
Immobilisations financières				
Autres	800,00		800,00	
27510000 garantie	800,00		800,00	
TOTAL (I)	78 160,64	76 525,63	1 635,01	103,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	6 650,00		6 650,00	17 497,00
32000000 stock equipements	6 650,00		6 650,00	17 497,00
Créances				
Autres	127 884,00		127 884,00	82 371,99
44870000 subv.mairie a recevoir	127 884,00		127 884,00	77 125,00
44871000 subv.region a recevoir				1 477,15
46700000 autres comptes débit. ou créd.				2 969,84
46870000 produits à recevoir				800,00
Disponibilités	118 216,96		118 216,96	35 487,81
51250000 credit mutuel	85 806,32		85 806,32	27 251,44
51250900 credit mutuel livret	32 410,64		32 410,64	8 236,37
Charges constatées d'avance				117,81
48600000 charges constatées d'avance				117,81
TOTAL (II)	252 750,96		252 750,96	135 474,61
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	330 911,60	76 525,63	254 385,97	135 577,61

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PASSIF	Du 01/07/2023 au 30/06/2024	Du 01/07/2022 au 30/06/2023
FONDS PROPRES		
Réserves		
Report à nouveau	11 420,40	39 244,56
<i>11000000 report a nouveau</i>	<i>11 420,40</i>	<i>39 244,56</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	18 157,21	-27 824,16
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>29 577,61</i>	<i>11 420,40</i>
TOTAL (I)	29 577,61	11 420,40
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		72 157,84
<i>15100000 provisions pour risques</i>		<i>72 157,84</i>
TOTAL (III)		72 157,84
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 356,00	11 830,03
<i>401alc alcis transports</i>		<i>4 362,43</i>
<i>401bgh bgh</i>		<i>2 847,60</i>
<i>40810000 fourn.fact.a payer</i>	<i>14 356,00</i>	<i>4 620,00</i>
Dettes fiscales et sociales	61 749,36	11 094,34
<i>42100000 personnel rem. dues central.</i>	<i>2 484,46</i>	
<i>42820000 prov congés payés</i>	<i>3 127,54</i>	<i>3 293,67</i>
<i>43100000 sécurité sociale</i>	<i>1 404,07</i>	<i>2 679,35</i>
<i>43702000 prevoyance mutex</i>	<i>80,42</i>	
<i>43703000 retraite klesia</i>	<i>318,26</i>	
<i>43720000 klesia retraite</i>		<i>606,96</i>
<i>43730000 mutuelle</i>		<i>113,30</i>
<i>43740000 contribution formation pro</i>	<i>212,97</i>	
<i>43780000 dette controle urssaf</i>	<i>52 697,00</i>	<i>125,89</i>
<i>43820000 prov.ch/congés payés</i>	<i>1 408,64</i>	<i>1 200,36</i>
<i>44210000 prelevement a la source</i>	<i>16,00</i>	
<i>44861000 taxe sur les salaires</i>		<i>2 861,10</i>
<i>44863000 formation continue</i>		<i>213,71</i>
Produits constatés d'avance	148 703,00	29 075,00
<i>48700000 prod.constates avance</i>	<i>148 703,00</i>	<i>29 075,00</i>
TOTAL (IV)	224 808,36	51 999,37
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	254 385,97	135 577,61

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 262,44	
70710000 vente équipements sportifs	2 262,44	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	245 109,72	280 878,50
70541900 tournois engag.		60,00
70632900 stages foot	25 412,57	37 979,93
70635000 cotisations seniors	9 349,00	5 702,46
70635800 cotis feminine	25 769,57	
70635900 cotisations jeunes	97 365,22	135 011,95
70640000 sponsoring s.		1 250,00
70640300 tournoi engagements	26 709,60	12 095,00
70640400 coupe de france	3 075,75	
70640600 tournoi buvette	32 949,43	5 170,50
70640900 sponsoring j.	10 000,00	39 150,00
70650000 buvette seniors	2 554,69	1 044,69
70650600 recettes diverses	10 723,89	10 511,46
70800000 produits des activités annex.	1 200,00	12 560,40
70850100 subventions federation		18 429,61
70850300 indemnite de preformation		1 912,50
Dont parrainages	157 896,36	178 694,34
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	351 571,00	449 811,40
74010000 subv. federation fff	19 794,00	
74020000 subv. fff. coupe de france	14 274,00	
74050000 subv. mairie seniors	95 547,00	272 900,00
74050100 subv. mairie except.	20 000,00	
74050200 subventions en nature		75 211,40
74050700 subv. mairie fonct + condit	41 260,00	
74050800 subv. mairie feminines	52 500,00	
74050900 subv. mairie jeunes	101 896,00	97 100,00
74051900 subventions conseil region j		1 300,00
74052900 cnds jeunes	1 500,00	2 500,00
74053000 conseil departemental s.	4 800,00	800,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	48 450,00	12 300,00
75400000 dons recus	48 450,00	12 300,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	72 670,64	
78150000 reprises provisions exploit	72 157,84	
79100000 remb. assurance	512,80	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	5,44	1,31
75800000 pdts divers gestion courante	5,44	1,31
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	720 069,24	742 991,21
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	102 106,79	86 891,73
60223000 equipement sportif seniors	14 623,06	7 296,66
60223800 equipement sportif autres jeun	2 038,06	3 166,07
60223900 equipement sportif jeunes	69 825,10	65 842,36
60224000 boissons s.	8 922,34	5 701,29
60224900 boissons j.		3 143,35
60700000 achats de marchandises	6 698,23	1 742,00

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
Variation de stock	10 847,00	-15 602,00
60320000 var.stock equipements	10 847,00	-15 602,00
Autres achats et charges externes	448 971,09	430 152,08
60614000 carburant seniors	5 599,29	4 305,49
60614800 carburant feminine	2 678,75	
60614900 carburant jeunes	4 689,53	5 582,92
60630000 fourn.div.seniors	1 366,88	271,91
60630900 fourn.div.jeunes	1 130,76	2 364,19
60640000 fournitures bureau s.	1 438,98	1 078,33
60640800 fourn. bureau f	392,13	
60640900 fournitures bureau j.	390,17	881,53
60650000 pharmacie s.	364,56	1 119,10
60650800 pharmacie feminine	364,56	
60650900 pharmacie j.	364,58	
60680000 autres matières et fournit.	36 778,64	9 920,71
61530000 entretien mat. bureau	3 653,20	1 031,20
61552000 entretien vehicule s.	544,23	2 817,33
61552900 entretien vehicule j.	265,11	1 802,44
61560000 maintenance inform. s		533,88
61610000 assurance auto	4 601,30	5 884,00
61620000 assurance resp civile	503,58	299,61
61620900 assurance multipro	423,70	672,00
61800000 divers		700,00
61830900 frais de stage j.	1 523,12	8 333,70
61831800 tournoi f	420,00	
61831900 tournois j.	5 240,00	13 073,20
61832000 tournoi bfc	1 400,00	
61832900 tournoi international		900,00
62150000 mise a disposition		75 211,40
62230000 honoraires joueurs	155 615,00	99 296,00
62231800 moniteur feminines	15 950,10	
62231900 moniteurs jeunes	62 058,22	54 464,06
62232900 moniteurs stage jeunes		4 625,00
62260000 honoraires comptabilite	5 100,00	2 160,00
62260100 honoraires social	910,80	5 336,40
62261000 honoraires cac	6 360,00	5 100,00
62262000 honoraires avocat	1 579,20	3 619,20
62263000 honoraire taldeka+croissance	5 358,20	
62300000 panneaux publicitaires si		231,20
62300900 panneaux pub.j.	1 674,00	
62310000 fanions-echarpes	60,00	
62320900 plaquettes j.	360,00	
62380000 cadeaux s.	1 987,30	
62380900 cadeaux j.	2 447,50	
62500000 déplacements, missions récept.	2 705,02	375,00
62500100 depl blagnac tournois	22 870,46	
62520000 déplacements seniors	4 905,78	1 999,89
62520800 depl tournoi international	2 373,96	10 229,18
62520900 déplacements jeunes	935,47	29 744,04
62521000 collations seniors	10 099,44	7 699,35
62521800 collation feminine	476,92	
62521900 collations jeunes	4 187,66	4 342,73
62523900 locations vehicules		1 377,79
62610000 timbres ptt	62,05	70,60
62620000 internet - orange	1 398,42	1 400,11
62620900 internet - ovh	79,16	79,19
62750000 frais banque bptp		465,48
62750900 frais banque cm	952,17	802,51
62815900 arbitres jeunes	3 450,00	1 450,00
62823000 ligue occitanie	56 833,89	55 407,27
62823100 federation f.f.		50,00
62823500 district jeunes	4 047,30	3 044,14
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	934,10	3 750,32
63110000 taxe sur les salaires		2 861,10
63130000 formation continue		402,37

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
<i>63330000 part. employ. form. profes. c.</i>	934,10	486,85
Salaires et traitements	47 196,78	157 140,16
<i>64110000 salaires, appointements</i>	47 362,91	123 711,17
<i>64111000 salaires entraineur 1</i>		27 412,30
<i>64112000 salaires entraineur 2</i>		1 043,73
<i>64120000 var prov congés payés</i>	-166,13	1 952,67
<i>64140000 indemnités avantages divers</i>		3 020,29
Charges sociales	93 981,37	35 838,46
<i>64510000 cotisations à l'urssaf</i>	11 402,36	27 348,72
<i>64520000 cotisations aux mutuelles</i>	169,92	3 049,09
<i>64521000 cotisations chorum</i>		193,79
<i>64530000 cotisations retraite prév.</i>	2 551,21	1 470,27
<i>64540000 cotis. assedic</i>		610,23
<i>64550000 var.pro.ch/congés</i>	208,28	845,36
<i>64580000 cotis. autres organismes soc.</i>		2 321,00
<i>64750000 visite médicale</i>	201,60	
<i>64800000 autres charges de personnel</i>	79 448,00	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	456,99	840,00
<i>68110000 d. amort. immob. incorp. corp.</i>		840,00
<i>68111000 immobilisations incorporelles</i>	103,00	
<i>68112000 d. amort. immob. corporelles</i>	353,99	
Dotations aux provisions		72 157,84
<i>68150000 d. prov. risques chges d'expl.</i>		72 157,84
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 976,94	15,30
<i>65440000 creances des exercices anter</i>	2 969,84	
<i>65800000 charges diverses gestion cour.</i>	7,10	15,30
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	707 471,06	771 183,89
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 598,18	-28 192,68
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	368,17	638,52
<i>76800000 prod.financiers s.</i>	368,17	638,52
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	368,17	638,52
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	368,17	638,52
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	12 966,35	-27 554,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 647,01	
<i>77180000 prod.exceptionnels</i>	2 785,91	
<i>77200000 prod s/ exercices antérieurs</i>	2 861,10	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	5 647,01	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	456,15	270,00
67120000 amendes seniors		90,00
67120900 amendes juniors	279,00	180,00
67180000 aut charg exc s/op de gestion	177,15	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	456,15	270,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 190,86	-270,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	726 084,42	743 629,73
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	707 927,21	771 453,89
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 157,21	-27 824,16

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	o		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	o		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	o		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	o		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	o		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	o		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PRÉSENTATION

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 254 385,97 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 18 157,21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	4-6 ans
- Logiciel	2 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau	3-5 ans
- Mobilier de bureau	4-5 ans
- Agencements publicitaires	4-8 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS

Date de comptabilisation de la subvention

Conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général relatives à la comptabilisation des produits, les subventions versées par une collectivité territoriale sont comptabilisées dès lors qu'elles ont été régulièrement accordées et peuvent être considérées comme acquises par la partie bénéficiaire.

Affectation aux périodes comptables

La convention signée entre la Mairie de Blagnac et le FC Blagnac concernant la subvention pour l'année civile 2024 a été signée le 14 Février 2024.

Ainsi, la période mentionnée dans la convention excède celle de l'exercice comptable de l'association sportive.

Le paragraphe 2 de l'annexe au règlement CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations précise qu'« une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

Cette nouvelle convention de subvention 2024, de par sa date d'octroi, est prise en compte dans le bilan mais fait l'objet d'une neutralisation partielle en Produit Constaté d'Avance (PCA).

Selon cette méthodologie, des écritures de PCA et de neutralisation de PCA ont été enregistrées pour le bilan clos au 30-06-2024 de telle sorte que le produit lié à la subvention 2024 de la Mairie ne soit pris en compte que pour sa part rattachable à la période du bilan considérée, soit pour un montant de 148.7 K€.

ACTIVITES LUCRATIVES ACCESSOIRES

Recettes lucratives encaissées par l'association

Selon nos travaux de sélection sur les deux semestres de l'année civile 2023, les recettes d'exploitation encaissées au cours de l'année civile 2023 au titre des activités lucratives s'établiraient à un montant global de 64 112€, sans retraitement des montants liés aux recettes de 6 manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées au cours de 2023.

Les recettes lucratives encaissées sur l'année 2023 sont bien inférieures au seuil de 76 679€, les activités non lucratives du FC Blagnac restent significativement prépondérantes et la gestion de l'association demeure désintéressée. Le respect de ces trois conditions entraînant l'application et le maintien du dispositif de la franchise des impôts commerciaux.

AIDES INDIRECTES - MISES A DISPOSITION

Aides indirectes au profit du FC Blagnac

Pour la saison 2023/2024, le montant des aides indirectes dont bénéficie le Blagnac Football Club, en dehors de la subvention financière versée par la Ville, est estimé à un montant total de 153 174€.

Ce montant comprend l'ensemble des coûts de fonctionnement et d'entretien des terrains et bâtiments utilisés par les licenciés du Blagnac Football Club tout au long de la saison sportive et mis à disposition par la Mairie de Blagnac.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Reprise de provision pour litige URSSAF

L'ensemble des recours suite au contrôle URSSAF ayant été épuisés et les rappels de cotisations figurant dans la proposition de moratoire ayant été acceptés, la provision pour risque URSSAF a été reprise sur l'exercice.

En effet, désormais, cette dette est certaine dans son montant et dans son échéance, elle est donc inscrite dans un compte de dette sociale pour 52 697€ au 30-06-2024.

Cette dette bénéficie d'un moratoire accordé par l'URSSAF sur 31 mois.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	72 157,84		72 157,84		
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL	72 157,84		72 157,84		

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	72 157,84
financières	
exceptionnelles	

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	39 244,56	-27 824,16			11 420,40
Excédent ou déficit de l'exercice	-27 824,16		45 981,37		18 157,21
TOTAUX	11 420,40	-27 824,16	45 981,37		29 577,61

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Projet

23018 - FC BLAGNAC

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 356,00	14 356,00		
Personnel & comptes rattachés	5 612,00	5 612,00		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	56 121,36	23 224,36	32 897,00	
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	16,00	16,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	148 703,00	148 703,00		
TOTAUX	224 808,36	191 911,36	32 897,00	

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés